

<http://www.madonedesmotards.be/Les-permis-de-conduire-moto-en>



Les permis de conduire moto en Belgique

- En selle - Le Code de la Route -

Date de mise en ligne : mercredi 20 juillet 2016

Copyright © Team de la madone des motards de Belgique - Tous droits

réservés

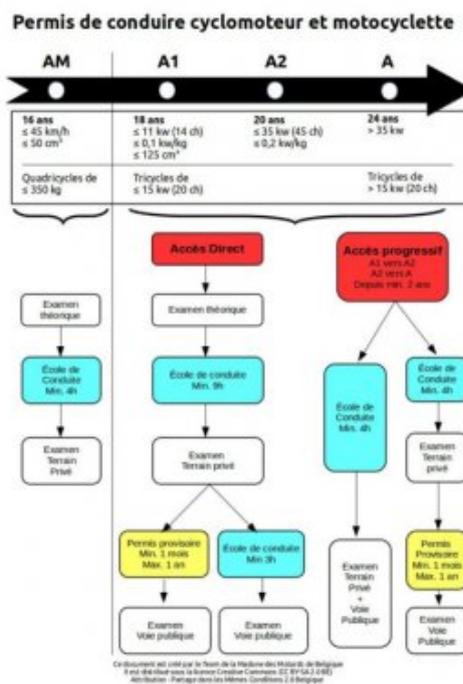
Les catégories

Depuis le 1er mai 2013, la Belgique s'est conformé aux normes Européenne en ce qui concerne la réglementation relative au permis de conduire cyclo/motocyclette et automobile.

Il y a actuellement 3 catégories de moto (A1, A2 et A) dont l'accès dépendra de l'âge, mais aussi de l'expérience du conducteur et de la puissance de la moto. L'objectif est d'interdire l'accès à des motos puissances aux jeunes conducteurs.

Conduire une moto reste néanmoins 10 fois plus dangereux que la conduite d'une voiture. En cas d'accident, le motard n'a pas de protection autre que ses vêtements de protection et son expérience acquise par soi-même mais surtout en stage de perfectionnement.

Voici les différents accès aux catégories de moto



Les quelques exceptions

- Pour ceux qui ont obtenu leur permis auto avant fin 1988, ils peuvent conduire une moto sans limitation de cylindrée, ni de puissance, pour autant qu'ils ont un permis européen. Les personnes qui ont gardé leur vieux permis Belge pourraient avoir des soucis avec les forces de l'ordre des pays étrangers lors de contrôle (en

France particulièrement) . Il est cependant conseillé de suivre une formation dans une auto-école pour raison de sécurité ;

- Pour ceux qui ont obtenu leur permis avant le 1er mai 2011, ils peuvent conduire une moto d'une cylindrée de 125 cm³ et n'ont aucune obligation de suivre une formation. Cette autorisation n'est valable que sur le territoire belge ;
- Pour ceux qui ont obtenu leur permis auto après le 1er mai 2011, ils peuvent, deux ans plus tard, conduire une moto d'une cylindrée de 125 cm³, pour autant qu'ils aient suivi 4 heures de formation en auto-école. Ils ne devront pas attester de la réussite d'aucun examen théorique ou pratique. Le code 372 sera apposé sur leur permis de conduire au coté de la catégories permis B et n'est valable que sur le territoire Belge.

Les formations

Il existe beaucoup de formation que ce soit par "Moto-École" ou par "Stages de perfectionnement". Nous proposons des établissements sur [cette page](#)

Le téléchargement

Vous pouvez télécharger le document en version numérique. Le document est sous licence Creative Commons (CC by-sa 2.0 BE) - Attribution et Partage dans les mêmes conditions - 2.0 Belgique.

[>](http://www.madonedesmotards.be/IMG/pdf/permis_de_conduire_belge-cc.pdf "PDF - 46.1 ko")



La vidéo

La vidéo reprenant les manoeuvres sur terrain privé